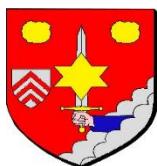


DOSSIER DE CONSULTATION

AVIS DE PUBLICITÉ – MISE EN CONCURRENCE



COMMUNE DE BOULANGE

Occupation du domaine public communal – Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
Commune de Boulange

1. Objet de la procédure

La commune de Boulange a été sollicitée pour l'installation de **bornes de recharge de 22 kW** pour véhicules électriques sur divers sites communaux.

Cette demande, formulée dans le cadre d'une **manifestation d'intérêt spontanée**, impose une publicité préalable conformément à l'article **L.2122-1-4 du CGPPP**, afin de vérifier l'absence de candidature concurrente.

Le projet prévoit la mobilisation :

- de **4 places de parking de 11,50 m²**,
 - et **4 places PMR de 16,50 m²**,
- chaque borne alimentant une place.

2. Intérêt du projet

- **Environnemental** : Promotion de la mobilité électrique et réduction des émissions de CO₂ ;
- **Économique** : Valorisation du domaine public et attractivité pour les habitants et les visiteurs ;
- **Pratique** : Amélioration du service public et accessibilité à la recharge pour tous les usagers de véhicules électriques ;
- **Territorial** : Cohérence avec les politiques locales et régionales de transition énergétique et de développement des infrastructures de mobilité.

Localisation et caractéristiques

Emplacement	Adresse	Nombre de places	Puissance
Parking Rue de Beuvillers	Carrefour de la Croix	2	2 × 22 kW
Parking Cimetière / La Grande Boucle	13 Rue de Verdun	2	2 × 22 kW
Parking Hameau Bassompierre	38 Rue de la Chapelle	2	2 × 22 kW
Parking Centre Sportif (projet)	2 Rue du Stade	2	2 × 22 kW

Précisions :

- L'autorisation d'occupation du domaine public a un caractère **précaire et révocable**.
- Elle ne constitue **pas** un bail commercial (articles L.145-1 à L.145-60 du Code de commerce).

4. Redevance

Le titulaire versera une **redevance** comprenant au minimum :

- le **remboursement de la consommation énergétique (année N+1)**.

Un opérateur reconnu d'intérêt national peut être **exempté de taxe** (décret du 31 octobre 2014).

5. Dossier à fournir par les candidats

- Courrier d'expression d'intérêt
- **Extrait Kbis**
- **Mémoire détaillé** comprenant :
 - La présentation de la société et de son fonctionnement ;
 - Les caractéristiques techniques des bornes ;
 - Les conditions d'accès et d'usage ;
 - La grille tarifaire proposée aux usagers ;
 - Tous éléments utiles à l'évaluation de l'offre.
 - **L'Attestation d'assurance RC professionnelle**

6. Critères d'analyse

Candidatures

- Capacités techniques et financières, garanties
- Références et expériences dans le domaine
- Rapidité d'intervention
- Qualité et coût du service
- Interopérabilité de l'offre

Offres

Critère	Pondération
Expériences et références (Justification des expériences, références et Capacités dans le domaine de la mobilité électrique)	40 %
Insertion dans l'espace et respect de l'environnement (Descriptif De l'aménagement et de l'implantation des bornes, incluant la quantité et les dimensions du mobilier urbain, les capacités d'évolution technologique et l'impact environnemental)	30 %
Tarifs (Prix de la charge proposé aux utilisateurs (opérateur de recharge EMSP))	30 %

7. Conditions de poursuite de la procédure

Le candidat retenu sera celui obtenant la **meilleure note globale** après analyse.

La commune se réserve le droit :

- d'interrompre, suspendre ou annuler la procédure à tout moment,
- sans obligation de motivation,
- et sans indemnisation des candidats (frais de dossier, études, etc.).

Elle peut également :

- ne pas donner suite,
- relancer une nouvelle procédure,
- réorienter le projet selon l'intérêt général.

En tout état de cause :

 Aucune indemnisation ne pourra être réclamée par les candidats, **qu'il s'agisse** :

- des frais de constitution du dossier,
- des études préalables,
- ou de tout autre engagement réalisé dans le cadre de la consultation.

8. Procédure de dépôt des dossiers

- Envoi par **courrier recommandé avec AR** à :
Mairie de Boulange – 3, Rue des Écoles – 57655 BOULANGE
- Le dossier devra être remis en **double enveloppe**, dont l'enveloppe intérieure portera la mention :
« Confidential – ne pas ouvrir – candidature AOT borne de recharge »

 **Validité des dossiers : 21 jours**

-  Renseignements : mairie de Boulange : 03.82.59.44.55 ou mairie@boulange.fr
- **Date limite de remise : 20 janvier 2026**